



Compte-rendu CAPD du 19 mars 2015



Liste d'aptitude des directeurs d'école.

Nombre de candidats présents à l'entretien	68
Avis favorables	58
Avis défavorables	5
Candidats de plein droit	25
Nb de candidats inscrits sur la Liste d'aptitude 2015	83
Première inscription	41
Nb de candidats en 2014	47

Le SNUipp-FSU 63 ne communique les résultats qu'à l'issue de la séance afin de respecter le travail des commissions paritaires.

Le SNUipp a demandé des informations sur les avis défavorables : l'administration a informé la CAPD des critères contenus dans la grille d'évaluation.

Les collègues peuvent s'informer sur les résultats qui ont motivés la décision auprès de leur IEN.

Accès aux fonctions d'enseignant référent (commission du 25/02)

7 Candidats, dont 2 de plein droit (font fonction cette année), 4 avis favorables, 1 avis défavorable

Accès aux fonctions de conseiller pédagogique (commission du 04/02)

7 candidats, 1 inscrit de plein droit, 6 avis favorables

Accès aux fonctions d'enseignant de l'école numérique

2 candidats, 1 inscrit de plein droit, 1 avis favorable

Départs en stage DEPS, CAPS-SH et DDEASD

L'IEN ASH a précisé que le nombre de départs proposés correspond aux besoins du département. Le SNUipp a demandé de faire un point sur le nombre d'enseignants non spécialisés affectés sur des postes spécialisés.

Option A : pas de départ

Option B : 1 départ

Option C : pas de départ

Option D : 5 départs + 3 sur Liste Supplémentaire

Option E : 6 départs + 16 sur LS

Option F : 4 départs + 3 sur LS

Option G : 1 départ + 5 sur LS

Psychologue scolaire : 2 départs

Le SNUipp relève le nombre insuffisant de départ en option G en regard des postes non pourvus. On constate un déséquilibre entre les postes E et G dans les RASED. Le SNUipp reste attaché à ce que tous les RASED soient complets et que le nombre de départ ne soit pas limité pour raison budgétaire.

Rappel : le départ en stage est conditionné à l'obtention d'un poste correspondant à l'option. Il est vivement conseillé aux collègues en liste supplémentaire de postuler sur des postes correspondants à l'option.

Formation directeurs de SEGPA : il n'y aura pas de départ pour cette formation, l'administration est en attente de la réforme du collège qui va impacter l'organisation des SEGPA. A l'heure actuelle, l'administration n'a aucune visibilité sur l'avenir de ce diplôme et ne souhaite donc pas s'engager le département sur ces formations.

Etude des demandes de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les 20 demandes ont été étudiées lors du groupe de travail du 3 mars. L'enveloppe attribuée cette année est de 1000 €. L'IA du Puy de Dôme a accordé 3 jours de formation sur temps scolaire. L'enveloppe sera partagée entre 12 collègues à hauteur de 10 à 15% du montant de leur formation.

Le DIF a été accordé aux 3 Collègues en formation MASTER MEEF qui en avaient fait la demande. Cette demande a fait débat dans la mesure où le DIF est « accordé prioritairement pour les formations qui ne sont pas inscrites au Plan Académique de Formation »

Le SNUipp a déploré que toutes les personnes en MASTER MEEF ne puissent bénéficier des mêmes aides par manque d'information sur cette opportunité. Il a dénoncé d'autre part le coût de la formation.

Cette décision a été soumise au vote : favorables 18, abstentions 2, contre 0.

Le SNUipp a examiné toutes les demandes que les collègues lui avaient transmises. Ceux qui ont été retenus sont invités à appeler la section du SNUipp63 pour connaître le pourcentage de prise en charge du coût de la formation.

La CAPD se poursuit par l'examen des questions diverses.

Poste de RLE

L'administration apporte des informations sur le poste de RLE (Responsable Local d'Enseignement) au centre pénitentiaire (UPR) de RIOM.

Permutations informatisées

18 départs et 19 arrivées. Les informations concernant les inéat - exeat sont sur le site de la DSDEN. Les dossiers sont à renvoyer avant le 15 mai.

Affectation des FSE rentrée 2015

Les fonctionnaires stagiaires étudiants (FSE) ont été affectés cette année sur des décharges de direction : un groupe de travail est prévu pour examiner les modalités d'affectation à la prochaine rentrée, notamment en regard du nombre de stagiaires à placer.

Congé longue durée

3 collègues en CLD depuis plus de 3 ans perdent leur poste à la rentrée 2015.

Remplacements assurés par des collègues à 80%

Le SNUipp-FSU 63 a questionné l'administration quant à l'organisation des remplacements par les personnels à 80%. Lorsque les collègues à 80% n'ont pas de remplacement, ils doivent rester dans leur école de rattachement. Les élus du SNUipp ont demandé que les décharges de direction soient assurées par les remplaçants en cas d'absence des personnes sur complément de service.

M@gistère

Les élus du SNUipp ont communiqué une déclaration intersyndicale CGT, SUD, SNUipp (voir en pièce jointe).

Lors de la CAPD du 29 janvier, il a été demandé de mettre en œuvre un dispositif permettant aux collègues de travailler sous un identifiant collectif : **l'administration n'a toujours pas trouvé de solution informatique pour un accès collectif à la formation.**

L'ensemble des organisations syndicales a demandé également que les collègues puissent avoir le choix entre les formations : à distance ou en présentiel. En réponse, l'IA tient à rassurer les personnels sur le fait que M@gistère n'a pas pour vocation de remplacer la formation continue mais de la compléter.

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Le SNUipp-FSU demande à ce que les remplaçants ne fassent pas plus d'une heure d'APC par semaine. **Les remplaçants doivent faire remonter les heures d'APC effectuées afin de les comptabiliser. L'administration leur propose de récupérer du temps de travail. La difficulté de limiter à 1 heure par semaine tient au fait que les élèves sont là et qu'il faut assurer leur prise en charge.**

PE hors classe

Le SNUipp rappelle son opposition à la promotion hors classe et demande l'accès de tous à l'indice maximum au rythme le plus rapide pour tous. Le nouveau barème national (point supplémentaire EP, direction, CPC) va pénaliser l'accès à la hors classe des adjoint(e)s qui n'entrent pas dans ces critères. Nous demandons que les collègues promus selon ces critères le soient hors quota. La question sera notée au compte rendu pour être communiquée au ministère.

Remplaçants REP+

Le SNUipp a demandé que les postes de remplaçants REP+ soient étiquetés au mouvement. Cela paraît impossible à l'administration.

Frais de déplacement RASED

En réponse à la question du SNUipp, l'administration a reconnu que les personnels doivent avoir connaissance du montant de leur enveloppe avant d'engager les frais. L'enveloppe est révisée annuellement.

Les élues SNUipp-FSU 63 à la CAPD,
Régine DUMAS et Joëlle MASSON (titulaires)
Lisa DUCROS (suppléante)

SNUipp - FSU

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr